

Le 27 septembre 2002

Pas d'échappatoire pour les États membres: ils doivent respecter leur engagement envers le pacte de stabilité et de croissance

Depuis six mois, l'UNICE constate dans certains États membres des signes inquiétants de comportement ambivalent à l'égard d'un strict respect du pacte de stabilité et de croissance. Le Portugal, la France, l'Allemagne et, dernièrement, l'Italie ont tous quitté la piste de leurs efforts vers un budget équilibré pour 2004. Au cours des années précédentes, ces pays n'ont pas tiré parti d'une économie plus dynamique pour mettre de l'ordre dans leurs affaires et, de ce fait, sont devenus plus vulnérables à la détérioration de l'économie.

La Commission envisage de prolonger de 2004 à 2006 le délai laissé aux États membres pour atteindre l'équilibre budgétaire. L'UNICE appelle les États membres à respecter un engagement fort envers le pacte de stabilité et de croissance, et la Commission à faire preuve de fermeté et de rigueur dans son interprétation des règles.

Il est vrai que le pacte de stabilité et de croissance n'est le véhicule que d'objectifs nominaux à atteindre par les quinze pays, et qu'il ne met pas le doigt sur les déficits structurels nationaux, difficiles à identifier et plus ardues encore à faire disparaître. Pourtant, l'UNICE estime qu'au lieu de ne pas respecter les règles du pacte (ne pas répondre aux objectifs nominaux), les États membres doivent s'attacher à affiner leurs analyses des déficits structurels qui les empêchent de faire les progrès nécessaires vers des budgets en équilibre.

Le pacte de stabilité et de croissance est la clef d'une économie de l'UE saine, passant par des finances publiques en meilleur état. C'est le juste instrument à utiliser pour doter les États membres de la liberté d'action dont ils ont besoin. De fait, les États membres qui ont suivi le pacte de stabilité et de croissance disposent d'une marge de manœuvre suffisante dans les conditions actuelles. En réalité, ces pays forment la majorité et leurs efforts ne peuvent être compromis. Le pacte joue également un rôle central dans le repérage des difficultés nationales et leur correction dans un contexte communautaire.

L'équilibre budgétaire est un élément pivot du pacte de stabilité et de croissance. Pourquoi ?

- Il permet aux pays de s'occuper des coûts croissants du vieillissement de la population.
- Il crée une marge suffisante pour permettre le fonctionnement des stabilisateurs automatiques.
- Il aide la politique monétaire à jouer son rôle dans le dosage des politiques.
- Il conforte la crédibilité de l'UEM à l'intérieur et à l'extérieur de nos frontières.
- Il améliore la crédibilité de l'euro.

Autoriser les États membres à échapper aux obligations qui leur incombent dans le cadre du pacte de stabilité et de croissance aura de graves conséquences: (1) atteinte à la crédibilité de l'UE, avec de potentielles retombées sur l'euro; (2) restriction du "filet de sécurité" économique nécessaire en cas d'imprévus naturels, économiques ou politiques. En d'autres termes, c'est là limiter la marge de manœuvre de l'UE en cas d'évolutions politiques et/ou économiques négatives.

Note à l'éditeur

L'UNICE est le porte-parole officiel de plus de 16 millions de petites, moyennes et grandes entreprises en Europe, qui emploient plus de 106 millions de personnes. Présente sur la scène européenne depuis 1958, l'UNICE compte aujourd'hui 34 membres, fédérations nationales de l'industrie et des employeurs de 27 pays, dont la mission première est l'amélioration de la croissance et de la compétitivité en Europe.

Pour de plus amples informations, contactez: Maria Fernanda FAU: +32(0)2 237.65.62
Anna Jarosz-Friis: +32(0)2 237 65 20
site web: www.unice.org